

M. Mitterrand demande au Collège de France de réfléchir sur l'enseignement de l'avenir

Le Monde, 1 mars 1984

Le porte-parole de la présidence de la République a rendu public, mercredi 29 février, le texte d'une lettre que M. François Mitterrand a adressée, le 13 février, aux membres du Collège de France afin de leur demander de " réfléchir à ce que pourraient être les principes fondamentaux de l'enseignement de l'avenir intégrant la culture littéraire et artistique la plus universelle avec les savoirs et les méthodes des sciences les plus récentes ". Le chef de l'État ajoute qu'il conviendrait de " prendre en compte les changements technologiques et sociaux, de favoriser la connaissance de toutes les cultures, enfin et surtout de doter les jeunes Français d'instruments modernes de pensée, d'expression et d'action ". Le président de la République souhaite que le Collège de France lui fournisse un bilan de ses propos, de ses réflexions et de ses analyses dans un délai d'un an. M. Yves Laporte, administrateur du Collège de France, a répondu au nom de ses collègues afin d'assurer à M. Mitterrand qu'ils acceptent la mission ainsi confiée.

Pierre Bourdieu " vend la mèche "

Une étude sociologique des universitaires qui est aussi un manifeste pour la liberté intellectuelle.

FRÉDÉRIC GAUSSEN, LM, 16 novembre 1984

Ce sentiment déconcertant, le lecteur l'éprouvera avec une particulière acuité en lisant le dernier livre de Pierre Bourdieu sur les universitaires. C'est que Bourdieu ne se contente pas de faire l'analyse sociale de la corporation des enseignants, en montrant - ce qui ne surprend guère - à quel point le poids des héritages influe sur les carrières. Il va plus loin en faisant de ces déterminismes sociaux la clef des choix scientifiques, du travail proprement intellectuel. Il entend démystifier l'idée selon laquelle la production académique serait le pur résultat du talent. Selon lui, le choix des disciplines, l'orientation des recherches, les valeurs de référence, la notoriété personnelle, dépendent directement de la position occupée dans le champ institutionnel, laquelle est induite par l'origine sociale, le passé scolaire et universitaire.

Le marché de la culture

Bourdieu observe que le monde universitaire - et les luttes d'influence qui le traversent - s'organise selon deux hiérarchies inversées - mondaine et académique, - qui vont des sciences à la médecine, en passant par les lettres et le droit. Issus principalement des classes supérieures de la société, les médecins et les juristes sont les plus proches du pouvoir économique et politique. C'est de cette connivence - qui est aussi une

dépendance - qu'ils tirent leur autorité au sein de l'institution universitaire. En revanche, leurs relations avec la recherche sont plutôt distantes, n'ayant pas besoin de ce truchement pour se faire reconnaître. A l'autre bout de la chaîne, les scientifiques, qui sont le plus souvent issus des classes moyennes, tiennent l'essentiel de leur pouvoir et de leur prestige de leurs activités de recherche. Mais Pierre Bourdieu centre surtout son étude sur les littéraires, qui, issus, pour une large part des professions enseignantes et intellectuelles, occupent une position intermédiaire. Ayant peu de relations avec les puissants de ce monde, ils tiennent leur influence d'une part des contraintes très strictes qu'ils imposent pour assurer leur cooptation (dont la monumentale thèse d'État est le symbole par excellence), d'autre part de la notoriété que leurs publications leur permettent d'acquérir sur le marché de la culture. Mais cette double forme de légitimité est à l'origine des tensions qui les divisent. Nombre de candidats à la dignité professorale, lassés par la longueur des épreuves initiatiques - ou incapables d'y satisfaire - préfèrent les voies plus courtes que peuvent offrir des institutions ou des disciplines nouvelles et moins regardantes, ou des performances spectaculaires dans le journalisme, l'édition, ou simplement les salons parisiens...

La révolte des déclassés

Esquissant, à partir de cet exemple, une théorie des processus révolutionnaires, Pierre Bourdieu estime que ceux-ci s'enclenchent lorsque des catégories distinctes d'individus se trouvent, au même moment, faire l'expérience des mêmes processus d'exclusion. On peut parler alors d'un phénomène d'"orchestration objective" même si aucun manipulateur suprême n'est là pour harmoniser les tempos de processus parallèles mais hétérogènes. Une fois que ce mécanisme est en marche nul n'y échappe, et l'on peut voir tous les acteurs concernés trouver naturellement leur rôle dans le drame. Ce qu'on a appelé la "politisation" de l'Université, estime Pierre Bourdieu, n'était que cette mise en scène des positions et des opinions préexistantes, mais cachées. L'effet le plus sacrilège de mai 68 aura été de menacer "l'immense socle de silence qui est au fondement de l'institution universitaire". Ce silence, le sociologue aura aussi contribué à le lever à sa manière, qui fera grincer des dents. On ne manquera pas de relever que le regard hautain avec lequel il contemple un milieu qui après tout est le sien porte la marque orgueilleuse de l'institution - le Collège de France - dont il fait partie. L'auteur ne se cache pas les difficultés qu'il y a à se vouloir l'observateur de son propre microcosme, et se demande si son livre n'est pas "à brûler", comme celui du mandarin Li Zhi, qui livrait les règles du jeu mandarin.

Pierre Bourdieu : il y a des "stratégies convenables"

Sociologue, professeur au Collège de France, Pierre Bourdieu a étudié dans plusieurs ouvrages, y compris le dernier paru, *Homo academicus* (Minuit), la place de l'intellectuel dans la société.

FRÉDÉRIC GAUSSEN, LM, 23 mars 1985

- *L'écrivain a-t-il une représentation précise du ou des lecteurs auxquels il s'adresse ?*

Pierre Bourdieu. - Je suppose que vous vous adressez non à l'écrivain mais au sociologue qui serait sensé répondre " objectivement " à la question. En fait, bien que j'aie procédé à des enquêtes auprès d'écrivains, je puis dire seulement qu'il y a sans doute autant de réponses que d'écrivains ou, plus exactement, de catégories d'écrivains. Et, pour marquer seulement les deux pôles de l'espace des écrivains, je pense que l'écrivain d'avant-garde, qui, bien souvent, n'a pas de public, au moins dans l'immédiat, peut se passer d'une représentation de ses lecteurs, même s'il a besoin - cela fait partie du mythe de l'écrivain - d'un fantasme du lecteur capable de comprendre ses intentions, etc. Ce n'est pas le cas de l'écrivain commercial qui doit, pour réussir, avoir une idée quasi scientifique - elle lui est souvent fournie par son éditeur - de son public et des attentes de ce public. Les écrivains se distribuent entre ces deux pôles. Cela dit, si vous leur posez la question, ils vous diront à la fois des tas de choses où se livreront leur image d'eux-mêmes en tant qu'écrivains et les représentations rêvées du lecteur, qui sont en fait héritées d'une tradition littéraire.

- *Comment se construit-il cette image et quelle relation entretient-il avec elle ?*

- Ce qu'il faudrait analyser, ce sont les relations réelles (par opposition aux relations imaginaires que je viens d'évoquer) que les écrivains entretiennent avec les lecteurs à l'occasion de conférences, en France ou à l'étranger, des signatures de livres, ou à travers la correspondance. Et déterminer en quoi elles peuvent orienter l'œuvre à travers l'image de soi et de son œuvre que peut avoir l'écrivain. Mais tout cela varie considérablement selon la forme de littérature et selon la position occupée dans l'espace littéraire : la distance est presque infinie, au point qu'on peut à peine employer le même mot pour les désigner, entre Beckett ou Claude Simon et Guy des Cars ou Gérard de Villiers ; elle est déjà très grande entre Claude Simon et Sollers ; encore plus grande entre Claude Simon et Jean d'Ormesson...

- *Quelles sont les stratégies littéraires, institutionnelles, commerciales auxquelles il a recours pour attirer son lecteur ?*

- L'écrivain a un sens, même confus, de sa position dans l'espace des écrivains - ne serait-ce qu'au travers du lieu où il publie - et, par suite, des stratégies convenables, c'est-à-dire qui conviennent à cette position : certaines qui apparaîtraient déshonorantes à un auteur des Éditions de Minuit vont de soi pour un auteur commercial. L'auteur d'avant-garde qui sait, ou croit, qu'il écrit pour la postérité plus que pour les succès et les honneurs immédiats fréquentera plutôt les universités, surtout étrangères, tandis que l'écrivain commercial hantera les stations de radios, les revues féminines, les magazines à grand tirage.

- *Étant donnée l'importance prise par le spectacle dans notre société, l'écrivain n'est-il pas amené de plus en plus à vendre son image plutôt que son œuvre ?*

- Là encore cela varie énormément. Il va de soi que l'écrivain dépend d'autant plus de la publicité qui peut être faite sur son nom, voire sur sa personne - c'est le cas avec le genre des Mémoires : vendre les Mémoires de Papillon, c'est évidemment vendre Papillon, - que son œuvre est plus directement destinée au public immédiat. Il y a des livres dont la durée de vie est d'un mois, ou, au grand maximum, d'une année - c'est le cas de la plupart des best-sellers ou des prix littéraires - et qui atteignent en six mois ou un an la

totalité de leurs lecteurs ; il y en a d'autres qui, presque invendus au début, gagnent chaque jour de nouveaux lecteurs pendant des années et des années. Ce sont les premiers qui ont le plus besoin, évidemment, d'" Apostrophes ", de la publicité, des comptes rendus dans les journaux. Cependant, et sans pouvoir le démontrer complètement, je pense que les transformations des circuits de diffusion qui tendent à raccourcir le cycle de vie des livres et qui, en traitant les livres comme des produits quelconques, favorisent les plus quelconques des livres, font que les livres à cycle long sont de plus en plus menacés. Les éditeurs et les auteurs dépendent de plus en plus, pour leur survie, d'instances externes de jugement, à commencer par les médias. Ce qui constitue, évidemment, une menace pour l'autonomie de la création. Il y aura toujours des " écrivains " pour vendre leurs photos de famille aux magazines. Reste à savoir si quelques écrivains pourront encore imposer une image de leur propre travail, c'est-à-dire d'eux-mêmes en tant qu'écrivains, qui soit capable d'imposer l'image de l'œuvre et du rapport à l'œuvre qu'ils ont engagée dans leur œuvre. "

Le Collège de France préconise l'autonomie des lycées et des universités

M. Yves Laporte, administrateur du Collège de France, devait remettre, ce mercredi 27 mars, au président de la République le rapport sur " les principes fondamentaux de l'enseignement de l'avenir " que M. Mitterrand avait demandé à cette institution en février 1984. Rédigé par M. Pierre Bourdieu, professeur de sociologie, ce document est le résultat d'un large travail collectif mené par la cinquantaine de professeurs du Collège. Ceux-ci insistent notamment sur la nécessité de renforcer le pluralisme culturel et l'autonomie des établissements et de s'appuyer sur les techniques modernes de communication.

FRÉDÉRIC GAUSSEN, LM, 28 mars 1985

L'idée de demander au Collège de France un rapport sur " l'avenir de l'enseignement " avait, à première vue, quelque chose d'un peu baroque. En quoi ces éminents spécialistes de l'hébreu, des religions antiques ou de la physique corpusculaire, qui s'adressent à un public confidentiel et qui, pour beaucoup, n'ont jamais enseigné dans les universités - et encore moins dans les lycées, - pouvaient-ils porter un jugement sur une école de masse traversée de conflits culturels, politiques, sociaux, corporatistes, inextricables ? Que pouvaient-ils savoir de plus que n'importe quel citoyen des écoles de campagne, des collèges de banlieues surpeuplées, des universités ouvertes à tout vent, ou du monstre de la rue de Grenelle ? Eh bien, disons tout de suite que le contrat a été rempli et que le Collège a bien répondu à la mission qui lui avait été confiée ! Grâce à l'indépendance dont il dispose et aux vertus du travail collectif - la quasi-totalité des professeurs ont pris part à cette œuvre commune, - il est parvenu à un texte serein, mettant heureusement en perspective des idées pas toujours neuves, mais souvent considérées comme taboues dans le milieu universitaire.

Son principal mérite est d'avoir bien situé le " niveau " de son intervention : assez théorique pour fixer un cadre général de réflexion, mais suffisamment concret pour déboucher sur des propositions pratiques. Les professeurs du Collège n'ont pas voulu se

lamenter sur la " crise " ou la " dégradation " de l'école. Ils se sont aussi efforcés de dépasser les oppositions dans lesquelles s'enferme habituellement le débat sur l'école : peut-on concilier enseignement de masse et enseignement d'élite ? Démocratie et sélection ? Y a-t-il incompatibilité entre la pédagogie et les connaissances ? Les sciences et les arts ? La théorie et la pratique ? La centralisation et l'autonomie ? Le public et le privé ?... Non qu'ils nient la réalité de ces contradictions. Mais ils les considèrent comme des " tensions " inévitables entre des exigences antagonistes qu'il s'agit de prendre en compte et dont certaines peuvent être atténuées par une façon nouvelle de poser les problèmes.

La première idée mise en évidence est que l'école doit donner un enseignement " scientifique ", c'est-à-dire reposant sur des notions exactes, rigoureusement établies et présentées, et régulièrement mises à jour, mais aussi que la science a évolué et ne peut plus être conçue comme un corps de vérités définitives et immuables. D'où la nécessité d'introduire très tôt les notions de relativisme et de pluralisme culturels, de situer l'enseignement dans une perspective historique et internationale. Des disciplines comme la philosophie, l'ethnologie, l'histoire, la sociologie, la statistique, doivent aider à donner cette dimension critique. Une autre idée qui revient comme un leitmotiv est la nécessité et de lutter contre les fausses hiérarchies du système. Mettre fin à la domination de la culture scientifique au détriment des autres formes de connaissances et d'expression (technique, littéraire, artistique, manuelle...). Décloisonner les filières et les formations, afin que les individus ne soient jamais condamnés à des choix irréversibles. Ne pas donner au diplôme une valeur excessive décidant toute la vie de l'évolution des carrières. Ouvrir les établissements scolaires sur l'extérieur, de manière à former (avec les bibliothèques, les musées, les créateurs...) des milieux culturels riches et polymorphes. Permettre aux individus de reprendre à tout moment une formation et assurer une constante alternance entre celle-ci et l'activité professionnelle... Toutes ces mesures vont dans le même sens : établir des circulations, éviter que l'institution scolaire ne forme un ghetto, mêler le plus possible la formation à la vie personnelle.

Pour la compétition

Une autre série de propositions visent le problème particulièrement complexe de l'évaluation et du contrôle. Pour les auteurs du rapport, qui font preuve sur ce sujet d'une particulière hardiesse, il est nécessaire que les enseignants et les établissements disposent de la plus grande autonomie et qu'ils soient jugés en fonction de leur efficacité et de leurs capacités d'innovation. Ils souhaitent qu'une compétition s'instaure entre des établissements pouvant avoir des statuts et des moyens de financement différents. Et que leurs résultats soient appréciés par des instances indépendantes d'évaluation, nommées pour un temps limité et comprenant des personnes étrangères au corps considéré. Cette autonomie pourrait s'exercer dans les contenus mêmes des enseignements, une distinction étant faite entre un tronc commun de savoirs fondamentaux, soigneusement définis, et offerts à tous les élèves sous le contrôle de l'État, et des options laissées à l'initiative des établissements. Le Collège insiste sur la nécessité de constituer des outils pédagogiques de haut niveau utilisant toutes les ressources de l'écrit (manuels, encyclopédies, bibliothèques...), mais aussi les techniques modernes de communication (télévision, vidéocassettes, enseignement par ordinateur...) afin de mettre à la disposition de chacun les acquis les plus récents de la science. Ce corpus pédagogique permettrait à la fois de développer la formation permanente,

d'individualiser l'enseignement et de donner aux enseignants un rôle nouveau de conception, d'animation et de conseil. Parmi toutes ces suggestions, certaines peuvent être mises en place rapidement, comme la fabrication du nouveau matériel didactique, ou progressivement, comme les expérimentations pédagogiques, les nouvelles instances d'évaluation. D'autres se heurtent à des pesanteurs socioculturelles qui rendent leur réalisation problématique, comme le rôle du diplôme dans la vie professionnelle ou le poids respectif des disciplines. Dans toute société, le " scolaire " et le " politique " (au sens large du terme) sont étroitement mêlés et l'on ne peut modifier le premier sans s'attaquer au second. Les professeurs du Collège ont traité ce qui était de leur ressort. Au président de la République de s'occuper du reste.

Le travail du Collège

Le Monde, 29 mars 1985

C'est la première fois, semble-t-il, qu'une mission de cette nature leur est confiée. La quasi-totalité des professeurs en exercice - et certains retraités - ont participé d'une façon ou d'une autre à ce travail dont la mise en œuvre était assurée par M. Pierre Bourdieu, professeur de sociologie et spécialiste des questions d'enseignement. La plupart ont rédigé une première note, puis des groupes de travail ont été constitués. À chaque étape, un rapport de synthèse était rédigé et le " secrétaire " tenait compte ensuite des observations recueillies. Les réflexions et propositions figurant dans le rapport sont celles qui ont fait l'objet d'un consensus au sein du Collège. Lorsque des désaccords ou des réserves apparaissaient, les propositions étaient retirées ou nuancées.

Des établissements autonomes et concurrents accroîtraient l'efficacité et l'équité de l'enseignement

Le secrétariat national du Parti socialiste indique dans un communiqué que le PS " ne peut que se réjouir des propositions " pour l'enseignement de l'avenir " élaborées par les professeurs du Collège de France " dans le rapport qu'ils ont rédigé à la demande du président de la République et qui a été remis à M. Mitterrand mercredi 27 mars (Le Monde du 28 mars). Il ajoute que ce texte rejoint les préoccupations qui seront exprimées lors du colloque national sur " La société française et son école " que le PS tiendra les 8 et 9 juin à Paris. Le rapport du Collège de France, qui compte trente-sept pages, propose neuf " principes " énoncés de la façon suivante : " 1) L'unité de la science et la pluralité des cultures ; 2) La diversification des formes d'excellence ; 3) La multiplication des chances; 4) L'unité dans et par le pluralisme ; 5) La révision périodique des savoirs enseignés ; 6) L'unification des savoirs transmis ;7) Une éducation ininterrompue et alternée ;8) L'usage des techniques modernes de diffusion ; 9) L'ouverture dans et par l'autonomie ". Nous publions ci-dessous le " principe " numéro 4, qui avance les propositions les plus hardies sur l'autonomie des lycées et des universités et la mise en place de nouvelles procédures d'évaluation des enseignants et

des établissements. Les professeurs du Collège de France ne craignent pas de pousser très loin la notion d'autonomie, puisque, selon eux, elle devrait s'étendre au financement, à la collation des grades, au recrutement des étudiants et des enseignants. Notons aussi que le Collège suggère de " secondariser " l'actuel premier cycle universitaire, l'enseignement supérieur ne commençant qu'après le DEUG. Nous publions également le passage du rapport où le Collège propose la création d'une " université ouverte " s'appuyant sur un enseignement télévisé, sur le modèle de l'open university anglaise.

Le Monde, 29 mars 1985

La mesure la plus importante est sans doute la maîtrise d'un budget global qui pourrait être assuré par une pluralité de sources de financement : subventions de l'État, des régions, des municipalités, de fondations privées, contrats avec l'État ou les entreprises publiques ou privées et peut-être même participation financière des étudiants ou des anciens élèves. Des établissements d'enseignement supérieur et de recherche à financement privé ou semi-public pourraient ainsi coexister avec des établissements à financement exclusivement public. L'autonomie devrait être aussi entière en matière de création d'enseignements, de collation des grades et de régulation des flux d'étudiants, l'État se devant de soutenir des enseignements économiquement non rentables mais culturellement importants. On tendrait ainsi à substituer à la concurrence larvée une émulation ouverte, mais contrôlée et corrigée grâce à une redéfinition profonde du rôle de l'État. Pour contrecarrer le renforcement que la sélection par les coûts de scolarité ou la distance géographique pourrait apporter à la ségrégation scolaire, le pouvoir central devrait conférer aux individus et aux institutions les plus démunis des garanties explicites, efficaces et sans cesse repensées contre les effets de la concurrence sauvage. Il lui faudrait assurer à tous les conditions institutionnelles de l'acquisition du minimum culturel commun : en donnant des bourses d'État, valables dans tous les établissements, aux étudiants dépourvus des moyens économiques de faire valoir leurs capacités scolaires et en donnant aux établissements (universités ou lycées ou collèges) les moyens de leur assurer des formes individuelles ou collectives de tutorat ; en accordant des subventions et des avantages institutionnels (par exemple des primes pour les maîtres) aux établissements accueillant les plus défavorisés qui seraient ainsi non des dépotoirs pour des adolescents voués à la dégradation, mais de véritables zones d'éducation prioritaire.

Des instances d'évaluation

En vue de renforcer ou de restaurer la motivation des maîtres et de contrecarrer la dissolution des responsabilités qu'encourage le recours à la seule ancienneté comme étalon de toutes les formes de compétence, le pouvoir de tutelle devrait instituer des instances d'évaluation de l'activité pédagogique et scientifique des maîtres. Ces instances, désignées pour une durée limitée (cinq ans au maximum), composées au moins pour partie de personnes étrangères au corps considéré et choisies pour leurs contributions créatrices aux activités les plus diverses, auraient à évaluer la qualité des individus et des institutions (équipes éducatives, établissements, etc.), en fonction de critères multiples et nuancés ; le poids des titres devrait être par exemple contrebalancé ou supplanté par la prise en compte de l'efficacité pédagogique, qui, étant donné les disparités du recrutement social des élèves selon l'établissement, ne peut se mesurer au

seul taux de réussite aux examens. Elles pourraient ainsi orienter l'attribution aux institutions et aux maîtres d'avantages matériels et symboliques (subventions, promotions, primes, stages de formation à l'étranger, voyages d'étude, etc.).

M. Chevènement " n'est pas en désaccord " avec le rapport du Collège de France

Le Monde, 30 mars 1985

Les premières réactions au rapport du Collège de France sur l'enseignement sont plutôt favorables. Tout en précisant qu'il ne " l'avait pas encore lu dans le détail ". M. Jean-Pierre Chevènement a indiqué jeudi soir à l'émission " Questions à domicile ", sur TF 1, qu'il " n'était pas en désaccord avec les orientations générales de ce document " dont " beaucoup de propositions allaient dans le sens de ce qu'il souhaitait proposer comme la création d'une chaîne de télévision culturelle, la fin de l'hégémonie des mathématiques et la revalorisation des filières classiques ou juridiques ". Il s'est dit favorable à l'autonomie des établissements " si elle permettait de mieux atteindre les objectifs " de l'éducation, mais " à condition qu'elle ne débouche pas sur une concurrence sauvage ". Le PCF exprime " les plus extrêmes réserves " sur les propositions concernant " l'autonomie et la mise en concurrence des établissements et de leurs personnels ". Il estime que ces dispositions " feraient peser des risques graves sur l'avenir du service public et sur la démocratie elle-même ". Même réaction au Syndicat national des enseignements de second degré, qui publie un communiqué consacré à ce seul point du rapport. " Celui-ci, déclare-t-il, reprend les vieilles antiennes du libéralisme et de la privatisation du service public. Au nom de l'efficacité, il nous propose un système " à l'américaine " d'établissements concurrents délivrant leurs propres diplômes, avec des enseignants sans garantie d'emploi, alors même que les États-Unis sont en train de découvrir les tares de ce système, notamment à la suite du rapport Gardner : " Une nation en péril ". (...) En proposant d'installer dans l'enseignement public ce qu'il y a de pire dans l'enseignement privé, on laisserait se mettre en place des établissements d'élite à côté d'établissements ghettos et des personnels étroitement dépendants des pouvoirs locaux avec tous les risques d'abandon du pluralisme au niveau des élèves comme des maîtres qui fait la richesse de l'enseignement public. On abaisserait de fait le niveau de l'enseignement. " Enfin, le Syndicat national des lycées et collèges " désapprouve l'idée vieillotte et maigrelette du minimum culturel commun, véritable régression pédagogique qui remonte au début du précédent septennat ".